

DÉFINANCIARISER L'ENTREPRISE ET LE MANAGEMENT

Résolutions I.1

L'Ugict-CGT s'engage à agir pour un nouveau statut de l'entreprise, distinct de celui de la société d'actionnaires, lui ouvrant une autonomie d'action et de décision, d'opposition et de proposition non sanctionnables face aux actionnaires.

*Ceci doit permettre aux salariés dont les ICTAM de peser et exercer un contrôle sur la Responsabilité Sociale et Environnementale de l'entreprise.
Résolution du 17^{ème} congrès; Dijon, mai 2014.*

Après avoir traité la question de l'entreprise alternative en 2012 dans le livre de l'Ugict-CGT « Laissez-nous bien travailler » et en 2014 dans le document d'orientation du congrès, l'Ugict-CGT a consacré ses « Rencontres d'Options » de mars 2017 au management et à la définanciarisation de l'entreprise. Considérant que cette question devait être centrale dans le débat de l'élection présidentielle, l'Ugict-CGT a publié une tribune dans *Le Monde*, rassemblant 50 personnalités de référence, des universitaires comme Blanche Segrestin, ou Frédéric Boccara, des organisations comme Les Economistes Atterrés ou ATTAC, des personnalités comme Claude Alphandéry, Eva Joly, François Ruffin, Alain Bocquet, des entrepreneurs, comme les SCOP TI ou le PDG de POCHECO. Cette tribune était complétée d'un manifeste précisant nos propositions pour une nouvelle définition de l'entreprise et du management. En juin 2017, le manifeste a été décliné sous forme de 35 propositions rédigées, qui ont été adressées aux parlementaires nouvellement élus. Ces propositions ont été intégrées dans la plateforme remise par la CGT en juillet 2017 au début des concertations sur la loi Travail. Ainsi, l'Ugict-CGT a lancé une nouvelle question dans le débat public, démontrant les impasses de la définition actuelle de l'entreprise, comme société de capitaux, et mettant en avant des propositions concrètes et innovantes. Le stage de l'ISST de Strasbourg, organisé par le collectif DLAJ de l'Ugict-CGT permet de former chaque année une dizaine de syndicats sur les leviers à utiliser pour peser sur les stratégies et définanciariser l'entreprise. Pour ne pas laisser l'entreprise au patronat, l'Ugict-CGT a également créé en février 2017 l'institut LEA, L'Entreprise Alternative, composée de militant.es Ugict-CGT, de personnalités et d'entrepreneurs et d'entrepreneuses, LEA se veut un lieu de débat et de réflexion où croiser les regards.

Voir zoom « Crise, gestion des entreprises et management alternatif »; ugict.cgt.fr/bilan/77/

Voir zoom « L'institut LEA et l'IAS lancent : un nouvel outil pour évaluer la qualité du dialogue social en entreprise »; ugict.cgt.fr/bilan/121/

Voir zoom « Manifeste pour définanciariser l'entreprise »; ugict.cgt.fr/bilan/125/